

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 20 juin 2019**  
**Rapporteur :**  
**Monsieur Jean-Marc QUINIOU**

**N° 32**

**Participation de Quimper Bretagne Occidentale à l'opération Nationale convention  
partenariale ' revitalisation et animation des commerces'**

**Quimper, ville préfecture, a particulièrement été touchée et fut, à plusieurs reprises, le siège de la manifestation régionale bretonne du mouvement des « gilets jaunes ». Pour favoriser le retour des clients dans les centres-villes impactés par le mouvement, l'Etat a lancé le 7 mars dernier une opération nationale de revitalisation et d'animation des commerces. Trois partenaires sont associés à la ville de Quimper à cette opération (QBO, Les Vitrites de Quimper et Les Halles). Afin de permettre à Quimper Bretagne Occidentale d'obtenir le reversement des fonds, il convient que QBO signe la convention partenariale avec l'État et la convention de reversement avec la ville de Quimper.**

\*\*\*

Cet appel à projets a pour objectif de mettre en place une dynamique collective axée sur des actions d'animation, d'attractivité et de communication commerciale en lien avec les acteurs économiques locaux.

L'objectif est de compenser, tant que faire se peut, les pertes subies, en favorisant le retour de la clientèle dans les commerces du centre-ville fortement impacté par le mouvement des « Gilets Jaunes » depuis le 17 novembre 2018.

La ville de Quimper a répondu à cet appel à candidature le 30 mars 2019. Huit actions ont été proposées dans cet appel à candidature en partenariat avec QBO, l'association des Vitrites de Quimper, l'association des Halles St François.

Le chiffrage total de ce plan d'action représente une demande à hauteur de 349 400 € TTC.

Le 16 mai, le ministère de l'Economie et des Finances a notifié sa décision d'attribution de subvention FISAC de 129 017 € à la ville de Quimper afin de mener à bien notre programme d'actions.

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 21/06/2019  
- la transmission au contrôle de légalité le : 21/06/2019 (accusé de réception du 21/06/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

QBO est associée, en qualité de partenaire de la ville de Quimper, à deux actions dans le cadre de cette opération.

Ainsi, le montant de l'aide allouée par l'Etat à Quimper Bretagne Occidentale pour ces deux actions s'élève à 31 885 €, ventilé comme suit :

- Les Enfants sont des Princes :  
11 071.00 € pour une base subventionnable retenue à hauteur de 25 000 € correspondant au coût prévisionnel
- Festival de Photographie – FIPOQ 2019 :  
20 814.00 € pour une base subventionnable retenue de 47 000 € sur un coût prévisionnel de 72 000 €

Une convention partenariale, annexée à ce document, doit être passée entre la ville de Quimper, l'État et ses partenaires dont Quimper Bretagne Occidentale.

Un premier règlement, en faveur de la ville de Quimper, sera opéré par l'État, à hauteur de 50% à la signature de la convention, le solde sera versé sur présentation d'un bilan de l'opération et des factures justifiant des dépenses qui seront engagées.

Une convention de reversement des fonds avec la ville de Quimper devra également être signée par QBO au même titre que les autres partenaires.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président à signer la convention cadre partenariale avec l'État et les partenaires ainsi que la convention avec la ville de Quimper pour le reversement des fonds, pour la revitalisation et l'animation du commerce.